

SOURCES

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS



www.niederbronn-les-bains.fr

Vous avez déménagé, mais pouvez-vous voter ?

Je déménage,
je me réinscris
pour
voter !



Désormais, en cas de déménagement, on peut s'inscrire depuis son nouveau domicile sur les listes électorales. Mais attention ! Le formulaire est à remplir avant le 31 décembre 2016 si l'on veut pouvoir voter aux prochaines élections présidentielles et législatives de 2017. Vous avez sûrement signalé votre changement d'adresse à la Poste, à la CAF, à votre banque et à vos amis. Vous avez pensé à tout, sauf à votre carte électorale ! Quand vous changez de domicile, même au sein de votre commune, il vous appartient de modifier votre inscription sur la liste électorale de la commune où vous résidez désormais. Beaucoup de personnes l'ignorent ou l'oublient. Et risquent de devenir des non-votants. Vous n'avez pas envie de faire la queue en mairie ? Désormais vous pouvez vous inscrire par internet ou par courrier en remplissant un formulaire téléchargeable sur le site du Ministère de l'Intérieur ou de l'Insee (clé de recherche : formulaire liste électorale). Il faudra ensuite le renvoyer par internet ou par la Poste avec, obligatoirement, une copie numérique ou papier d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. C'est simple et rapide ! Vous pourrez ainsi exprimer votre choix lors des élections présidentielles et législatives de 2017.

SOMMAIRE

- 2/3 : Dossier : Bien vivre ensemble
- 4 : Temps Forts
- 5 : Environnement
- 6 : Au fil des jours
- 7 : Histoire : Le Bureau Central
- 8 : Caractère : Christelle Mulard
Association : Les Trefles

L'ÉDITO

VICTOR WAECHTER - ADJOINT AU MAIRE



Agissons pour le "bien vivre ensemble"

a liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Cette phrase tirée de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 (article 4) est certes bien connue et très souvent citée, mais il est bon parfois de prendre le temps de réfléchir au sens qu'on lui donne et à ce qu'elle implique dans notre comportement au quotidien. Ne pas nuire à autrui, fait écho à la fraternité, l'attention portée à l'autre, l'écoute, l'échange, la tolérance. Ces valeurs sont le ciment d'une vie en communauté. C'est à nous tous de les bâtir, de les faire vivre au quotidien. Aussi, sachons à Niederbronn-les-Bains et partout dépasser nos réactions primaires pour porter haut l'exigence du "bien vivre ensemble", dans le partage et la sérénité.

Ce nouveau numéro du magazine Sources illustre le bien vivre ensemble et l'attention portée à autrui. Les 140 ans de la chorale Concordia et les 10 ans de la chorale Deci-Dela en sont des exemples concrets. Deux beaux moments de partage, points d'orgue d'années de répétitions, de concerts et spectacles, toujours très appréciés et dont la renommée dépasse aujourd'hui les limites de la commune. Autre temps fort de ces derniers mois : l'installation de la nouvelle pasteur Christelle Mulard à la paroisse Saint-Jean, que vous pourrez découvrir un peu plus dans le portrait qui lui est dédié en page 8. Et puis... quel bel exemple que celui de nos jeunes conseillers municipaux à travers leur implication dans les projets de la ville ! Je tiens à les remercier pour leur travail et leur contribution à rendre notre ville meilleure.

Rendre notre ville meilleure... Une notion qui fait aussi appel au sens civique et à la responsabilité de chacun. Des règles simples mais très utiles pour

bien vivre ensemble vous sont rappelées dans le dossier en pages 2 et 3. Loin d'être moralisateur, ce dossier reprend les principaux thèmes qui contribuent à rendre plus agréable notre vie en société. Commençons par la propreté. Le service de nettoyage de la ville est pleinement mobilisé pour maintenir la réputation du cadre de vie de notre cité thermale. Cependant, il revient aussi à chacun d'entre nous, à sa mesure, de contribuer à l'entretien de notre ville. Pourquoi donc jeter un papier par terre alors qu'il y a toujours une poubelle à proximité ? J'en profite pour saluer ici le travail et le sens de la mission des équipes des services techniques. J'évoquais précédemment l'écoute et le partage, deux éléments primordiaux dans les relations de bon voisinage. Et cela commence par se dire "bonjour", tout simplement. Ensemble nous pouvons changer les choses, ensemble en respectant des principes de bon sens nous pouvons tous améliorer notre cadre de vie.

Arbres, arbustes, massifs, pelouses... points d'eau, rivières, fontaines. L'ensemble de ces espaces représente la trame verte et bleue de notre ville, autrement dit des sources de fraîcheur et d'oxygène indispensables. Ils constituent un élément essentiel pour l'esthétique, le cadre et la qualité de vie d'une ville. Ils contribuent à aérer les quartiers et doivent être considérés comme les poumons de la ville. Il est important de préserver ces ressources à travers le respect et l'attention de chacun d'entre nous. Si nous ne prenons pas soin de l'environnement, qui le fera à notre place ?

Très belles fêtes de fin d'année à tous

Bien vivre ensemble

L'objectif de ce dossier est de fournir des informations utiles et concrètes aux Niederbrannois concernant le "bien vivre ensemble". Nous y mettons aussi en lumière les initiatives prises par la municipalité pour résoudre des problèmes récurrents, tels que les conflits de voisinage, ou les problèmes de propreté des trottoirs.

Mes voisins et moi

Notre intimité et notre tranquillité reposent sur un voisinage apaisé et cordial. Certaines activités peuvent devenir des pommes de discorde : le jardin, le bricolage, l'entretien des pas de portes... Des règles existent, cependant le dialogue entre voisins est primordial.



Question

■ Les arbres de mon voisin dépassent sur ma propriété et sur le trottoir. Qui doit les tailler ?

C'est à votre voisin de couper les branches si elles dépassent sur votre propriété. Si les racines des arbres provoquent des dégâts sur la propriété voisine, c'est, de la même manière, le propriétaire de l'arbre qui est responsable. En cas de haies mitoyennes, chacun doit les tailler de son côté, pour ce qui le concerne. Les arbres (branches ou racines) et haies ne doivent pas dépasser sur le trottoir. Il appartient au propriétaire de les élaguer.

Question

■ Et pour les plantations ?

Lorsque vous procédez à de nouvelles plantations d'arbres ou de haies, pensez à respecter une distance de 50cm (si hauteur inférieure à 2m) et de minimum 2m (si hauteur supérieure à 2m) de la ligne séparatrice des propriétés.

Question

■ Quels sont les horaires à respecter pour tondre la pelouse ?

Bien vivre avec ses voisins, c'est savoir vaquer à ses activités sans les déranger outre mesure. C'est pourquoi en raison du bruit qu'elles occasionnent, les activités de bricolage et/ou de tonte ne peuvent être pratiquées avant 7h et après 21h. Elles sont interdites les dimanches et jours fériés (arrêté municipal du 22 juillet 1997).

Le cadre de vie

Niederbronn-les-Bains offre un excellent cadre de vie grâce à ses espaces verts de qualité. Pour maintenir et développer ces atouts, la municipalité s'investit chaque année et veille à l'entretien constant des espaces publics et des lieux de détente au vert.



Question

■ Quelles sont les règles à respecter ?

Pour assurer le droit au repos et à la détente de chacun, l'accès des espaces verts est interdit à tout véhicule à moteur, à l'exception des véhicules d'entretien ou autre véhicule dûment autorisé. En ce qui concerne les animaux, seuls les chiens et chats tenus en laisse sont autorisés dans les allées. Il est demandé aux propriétaires de ramasser les déjections de leurs chiens. Pour garantir le calme, les activités bruyantes et l'usage de matériel sonore susceptible de troubler la tranquillité des usagers et du voisinage sont prohibés.

Par arrêté municipal, les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse. En ce qui concerne les animaux de 1^{ère} catégorie dits "chiens d'attaque" et ceux de 2^{ème} catégorie dits "chiens de défense", la tenue en laisse doit s'accompagner du port d'une muselière afin de garantir la sécurité de tous.

La propreté

Chacun aspire à une rue propre et une promenade agréable en ville. Les moyens consacrés par la commune à la propreté s'élèvent chaque année à plus de 105 000 €. Ce budget couvre les frais de fonctionnement des activités de nettoyage et les frais de personnel. Par ailleurs, la Ville assure des missions en matière d'hygiène et de santé publique.



Chaque année, la commune organise un grand nettoyage de printemps en avril, au cours duquel les bénévoles ramassent des kilos de déchets, malheureusement toujours plus nombreux à chaque édition.

Question

Je trouve qu'à certains endroits, il y a beaucoup de crottes de chien. Que fait la mairie pour la propreté des rues ?

Les déjections canines constituent une gêne considérable pour le promeneur et le personnel communal chargé de l'entretien des espaces publics. Elles nuisent en outre à l'image de la ville et lui coûtent cher. Autrement dit, c'est l'ensemble de la collectivité qui se trouve pénalisée par des négligences pourtant évitables. Il est régulièrement rappelé que les propriétaires de chiens doivent se servir de sacs de ramassage disponibles gratuitement à différents endroits de la ville.

Question

Qui doit effectuer le nettoyage des trottoirs devant les propriétés ?

Par arrêté municipal du 3 avril 1964, le nettoyage et le balayage des trottoirs et caniveaux, y compris en cas de chute de neige, est à la charge des riverains propriétaires et non à celle des services municipaux. Le non-respect de cette règle peut entraîner la mise en demeure du contrevenant et sa responsabilité en cas de chute d'un passant. Les frais de nettoyage seront alors à sa charge.

Vivre ensemble

La ville de Niederbronn-les-Bains place le bien-être des habitants au cœur de ses projets. Favoriser une citoyenneté plus active, instaurer un dialogue entre habitants, élus et techniciens, tenir compte de l'expertise d'usage des Niederbronnais : tels sont les grands objectifs de la municipalité.

Question

Je rencontre parfois des personnes âgées, et certaines me semblent très seules. Comment la Ville lutte-t-elle contre l'isolement des seniors ?

Le dialogue et l'échange sont des valeurs centrales de toute vie en collectivité. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Sa gestion à parité entre élus et représentants des associa-

tions d'utilisateurs (personnes âgées, handicapées, familles, associations œuvrant dans le domaine de l'insertion) lui permet d'être au plus proche des préoccupations des habitants. Il a également initié la création du service Qualité de Vie en 2002. Celui-ci propose quotidiennement des animations aux 215 seniors inscrits, encadrées par une animatrice, des professionnels et des bénévoles : gym douce, Qi-Gong, aquagym, scrabble, couture, peinture sur porcelaine, club lecture, jeux de mémoire, chorale, etc. Des activités ponctuelles sont organisées en fonction des demandes : ateliers création de bijoux, peinture, conférences, rencontres intergénérationnelles et festives.



Question

Existe-t-il un dispositif spécifique pour les jeunes ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), placé sous la responsabilité de Cécile Vaisse, conseillère municipale, a été créé au printemps 2015. Le CMJ est ouvert aux jeunes Niederbronnais en classe de CM2, 6^{ème} et 5^{ème}, désireux de s'investir dans la vie de la collectivité. Leurs missions consistent non seulement à dialoguer avec les élus en donnant leur avis sur les politiques municipales, mais aussi à être une force de proposition adaptée aux besoins et attentes de la jeunesse niederbronnaise. Les jeunes sont ainsi invités à développer de nouveaux projets pour leur ville. La commune est également partenaire du Réseau d'Animation Intercommunale qui propose une multitude d'activités aux jeunes de 3 à 18 ans tout au long de l'année.

Déploiement des nouveaux horodateurs

Conformément à la nouvelle réglementation du stationnement public qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018, la Ville de Niederbronn-les-Bains s'équipera d'horodateurs nouvelle génération dès le début de l'année 2017. Ces horodateurs solaires munis d'un clavier alphanumérique permettent aux usagers de payer leur stationnement en espèces et par carte bancaire, avec ou sans contact, et de bénéficier une fois par jour de 15 minutes gratuites de stationnement. Pour expliquer de façon concrète le fonctionnement de ces horodateurs, prenons deux exemples :

- Je prends ma voiture pour aller en ville acheter du pain et je n'en aurai pas pour plus de 15 minutes. Pour bénéficier du quart d'heure de stationnement gratuit, je saisis ma plaque d'immatriculation sur l'écran de l'horodateur et dispose le ticket de stationnement dans mon véhicule, bien en évidence.
- Je prends ma voiture pour aller en ville acheter du pain ce matin, mais j'aurai aussi besoin de mon véhicule pour me rendre à un rendez-vous médical dans l'après-midi. Je choisis de bénéficier des 15 minutes de stationnement gratuites le matin en saisissant ma plaque d'immatriculation sur l'horodateur. L'après-midi, je paye mon stationnement en espèces ou par carte bancaire, sans avoir à saisir ma plaque d'immatriculation. Bien sûr, je pense toujours à mettre mon ticket de stationnement bien en évidence dans mon véhicule.

La saisie de la plaque d'immatriculation n'est nécessaire que pour profiter des 15 minutes gratuites de stationnement par jour.

Les 3 grandes nouveautés de ces équipements : saisie du numéro de la plaque d'immatriculation, généralisation du paiement par carte bancaire tout en conservant la possibilité de payer en espèces, 15 minutes de stationnement offertes pour tous.

Parkings gratuits
418 places

Parkings payants
201 places

25 places sont réservées aux personnes handicapées (GIG/GIC). Le stationnement non autorisé sur ces places est sanctionné d'une amende de 135€.

Pour tout renseignement, contactez la Police Municipale au 03 88 80 89 86.



TEMPS FORTS

■ Dix ans de chant choral



Dimanche 16 octobre, la chorale Deci-Dela fêtait son 10^{ème} anniversaire au Moulin9.

En juin 2006, le service Qualité de Vie de Niederbronn-les-Bains avait été contacté par le Réseau d'Animation Intercommunale (RAI) pour participer à la Fête de la musique et de la tolérance. C'est ainsi que quelques personnes se sont retrouvées sur scène autour de Claire Lincker, chef de chœur. Depuis, l'effectif des choristes a plus que triplé et la chorale Deci-Dela rassemble des femmes et des hommes

de tout le bassin de vie du Pays de Niederbronn-les-Bains. Elle participe aux manifestations du Centre Communal d'action sociale (CCAS) et se produit dans les maisons de retraite du secteur, à Griesbach lors du Téléthon et au festival "Haguenau chante".

Le plaisir de se retrouver entre choristes est resté intact et l'élaboration de nouveaux projets musicaux se fait toujours dans la convivialité.

■ Journée du commerce de proximité



Samedi 8 octobre, les commerçants niederbronnnois de l'association Les Trèfles ont participé à la journée nationale du commerce de proximité. Ils ont réservé un accueil tout particulier à leurs clients autour du verre de l'amitié.

■ Les p'tites Libellules



Depuis le début de cette année, la maison d'assistante maternelle "Les p'tites Libellules" accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans. Les trois assistantes maternelles de la structure veulent répondre aux besoins de garde des familles et ceci au quotidien. La MAM permet à l'enfant de vivre hors de sa famille dans un lieu sécurisant tant sur le plan physique, intellectuel qu'affectif. Elle aide l'enfant à s'intégrer à la vie collective dans le respect de sa personnalité et en référence aux valeurs familiales.

Mail : lesptiteslibellules@free.fr

■ Magistrales prestations !

Pour ses 140 ans d'existence fêtés au Moulin9, la chorale Concordia avait concocté un programme de concert ambitieux auquel ont participé la chorale Concordia de Forbach, la chorale œcuménique de Niederbronn-les-Bains et le Männerchor MGW Eintracht 1867 de Bad Langenbrücken (Bad Schönborn). En guise d'introduction, la chorale Concordia locale a chanté "Mach was schönes aus diesem Tag", un titre de circonstance. Les formations musicales invitées ont présenté chacune un répertoire varié de chants fort appréciés du public venu en nombre. Rien de tel que la musique pour adoucir les mœurs et réjouir les cœurs !

■ Une sortie forestière inédite

La sortie forestière organisée par le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) a réuni une trentaine de personnes qui ont pris la route pour Fribourg samedi 8 octobre. Accueillis par le directeur du Forstamt, les élus de Niederbronn-les-Bains et de Reichshoffen ont d'abord visité la forêt communale de la ville allemande. Ils ont été impressionnés par de magnifiques douglas de plus d'un mètre de diamètre, d'environ 140 ans, qui sont coupés à dose homéopathique et représentent une recette intéressante. Les édiles ont ensuite pris connaissance de la volonté de la ville allemande de favoriser l'accès de la forêt aux habitants. L'équilibre sylvo-cynégétique a été évoqué avec l'observation de la diversité des jeunes plants issus de la régénération naturelle.

Le guide a également démontré l'efficacité du mode de chasse dévolu à cette forêt en régie directe : un équilibre du milieu par une pression de chasse imposée après négociation.

L'après-midi a été consacré à la découverte du quartier écologique Vauban en périphérie de la ville. D'anciens bâtiments de l'armée ont été reconvertis et accueillent aujourd'hui 5000 habitants prônant un mode de vie alternatif et l'utilisation des énergies renouvelables.



■ Installation de la nouvelle pasteur

La paroisse protestante de Niederbronn-les-Bains était en fête ! Christelle Mulard, vicaire depuis septembre 2015, a été ordonnée dimanche 23 octobre à Strasbourg Neudorf et installée officiellement dans ses fonctions de pasteur à l'église St Jean dimanche 30 octobre.

Pour l'assemblée venue nombreuse, ce fut un temps recueilli, émouvant mais aussi joyeux, avec des gospels, interprétés avec enthousiasme par la chorale œcuménique, du saxo, du piano et bien sûr de l'orgue. Dans un bel esprit de proximité, le verre de l'amitié fut offert par la municipalité à la mairie.



■ Le Forum des Associations, formule revisitée !



La journée a démarré par une conférence de la CPCA SARA Alsace, un mouvement associatif qui regroupe 21 structures de soutien aux associations dans la région. La CPCA SARA conseille et accompagne les associations dans les domaines juridiques, comptables, fiscaux ou réglementaires. Face au succès de cette intervention, l'OCSL ambitionne d'organiser des sessions de formation pour l'ensemble des associations du territoire.

L'autre nouveauté de ce forum fut le moment convivial partagé par les bénévoles autour du repas de midi offert par l'OCSL et concocté par Charles Schnepf.

Dans l'après-midi, une trentaine d'associations s'est retrouvée au Moulin9 pour se faire connaître et, cerise sur le gâteau, enregistrer de nouvelles adhésions. Stands d'information, distribution de brochures, échanges avec les responsables d'associations et démonstrations ont permis au public de se faire une idée de l'étendue des activités proposées à Niederbronn-les-Bains.

Le forum s'est terminé par la remise de diplômes aux bénévoles méritants. La Fédération des Médaillés de la Jeunesse et des Sports a distingué cette année Gisèle Muller (Croix-Rouge), Claire Sauer (Scouts d'Europe), Théophile Schneider (Groupe Vermeil) et Jean-Louis Werner (Arts Martiaux).

ENVIRONNEMENT

La politique énergétique de la ville

Forte de sa sensibilité aux problématiques environnementales et de sa volonté d'action pour améliorer le cadre de vie, la municipalité s'investit au quotidien dans une démarche de développement durable. La politique environnementale engagée depuis des années concerne de nombreux domaines : fonctionnement global des services de la ville, économies d'énergie, énergies renouvelables, gestion des déplacements, construction durable, protection du patrimoine naturel, sensibilisation des habitants.

1. Energie et bâtiment durable

En Alsace, une politique énergétique ambitieuse est engagée depuis 1998 par la Région qui s'est dotée d'un Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE). Il comporte des engagements de maîtrise de la consommation énergétique, de réduction des gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air et de développement des énergies renouvelables.

La ville de Niederbronn-les-Bains s'inscrit pleinement dans ces démarches. La 1^{ère} opération d'envergure fût la construction en 2007 d'une chaufferie automatique au bois avec un réseau de chaleur de plus d'un kilomètre dans la zone du Montrouge.

L'électricité

La facture énergétique de la commune s'élève actuellement à 600 000 € par an, soit près de 10% du budget de fonctionnement. Des actions sur les installations techniques combinées à des comportements responsables des utilisateurs des locaux ont permis de diminuer les consommations d'électricité et de chauffage.

- Réduction de 25% de la consommation depuis 2012 dont :
 - 30% pour la piscine les Aqualies
 - 25% pour l'éclairage public
 - 23% pour la consommation de chauffage
- Réduction des émissions de CO2 : 800 tonnes par an
- 100 000 € de surcoût annuel évité

Un programme pluriannuel d'économie d'énergie a également débuté dès 2008, à hauteur de 60 000 € d'investissement par an. La commune s'efforce de développer la mixité énergétique avec notamment l'installation en 2010 de panneaux photovoltaïques au groupe scolaire Hans Haug.

Le chauffage

Dès 2009, la commune a entrepris de gros travaux d'isolation des combles dans la plupart des bâtiments communaux. Des chaudières plus performantes et des régulations ont été installées. L'objectif de la commune est de poursuivre ses actions par de nouvelles pistes d'économies pour maîtriser au mieux la facture énergétique et protéger l'environnement.

2. Préservation de la biodiversité

La diminution de la biodiversité s'accélère. La lutte contre les pollutions dues aux nitrates et aux produits phytosanitaires constitue un des axes forts des politiques publiques actuelles. Avec l'aide de la Région, la commune a adopté depuis quelques années une gestion différenciée des espaces verts pour protéger la faune et la flore.

Entretien l'espace public autrement

Les jardiniers de la ville ont réduit de manière très importante l'usage des pesticides en s'engageant dans la démarche "Zéro Phytos" pour préserver aussi les milieux aquatiques. Le plan de désherbage mis en œuvre va



graduellement vers l'abandon total des phytosanitaires, grâce à des méthodes alternatives :

- pour la voirie : le balayage brosse avec la balayeuse de voirie
- pour les trottoirs, pavés, escaliers, chemins : le binage manuel et l'utilisation de têtes de débroussailluses spécifiques
- pour les massifs plantés : le binage manuel, l'utilisation de plantes couvre-sols, le paillage organique, les couvertures minérales

Du nouveau matériel de désherbage a été acheté en 2016 pour 10 000€, subventionné à hauteur de 60 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



Niederbronn-les-Bains a été distinguée par la Région et l'Agence de l'Eau pour son engagement dans la démarche de réduction des pesticides à travers le label "Commune nature" avec deux libellules, ce qui représente une réduction de près de 70 %.

L'impact de la pollution lumineuse

L'éclairage nocturne est nocif pour la plupart des animaux. Ils sont désorientés, leur métabolisme est perturbé et leur cycle nuit-jour dérégulé. Sans parler des désagréments pour les humains.

Face à ce constat, la commune s'est engagée dans la lutte contre la pollution lumineuse. La ville fait partie depuis 2013 des 202 communes françaises labellisées "Villes et Villages Etoilés". Ce label récompense les efforts en matière de réduction des nuisances lumineuses pour les humains et les écosystèmes. Ainsi, l'éclairage dans le parc du golf sur pistes et le sentier du Grunélius s'éteint progressivement à partir de 23h pour s'allumer le lendemain matin à 5h. Il s'agit d'éclairer moins, limitant par là-même les gaspillages, sans pour autant sacrifier à la sécurité et au confort des citoyens et de remplacer les lampes les plus nocives par d'autres.



Une ville qui s'inscrit dans une démarche environnementale est une ville mieux gérée. Elle peut anticiper les problèmes à venir et les nouvelles réglementations. L'innovation permet une amélioration des modes de fonctionnement et fait émerger de nouvelles solutions. L'efficacité énergétique renvoie à la "capacité à produire sans gaspiller". Alors, la question essentielle n'est pas tant de savoir où trouver plus d'énergie, mais comment revoir à la baisse nos besoins et nos consommations, car la gestion de l'énergie est l'affaire de tous.



La ligne ferroviaire HAGUENAU-NIEDERBRONN modernisée en 2017

Avec 6 arrêts et plus de 600 voyageurs par jour, la ligne ferroviaire de Haguenau à Niederbronn-les-Bains est un maillon important du territoire alsacien.

Du 10 avril au 1^{er} septembre 2017, d'importants travaux de modernisation seront réalisés principalement de jour et permettront :

- la circulation des trains de nouvelle génération Régiolis en doubles-rames, confortables, rapides et pouvant transporter davantage de voyageurs, grâce à l'allongement des quais à 185 mètres ;
- d'augmenter le nombre de TER par jour en passant de 15 actuellement à plus de 20. Cela permettra de proposer 2 TER par heure en période de pointe (dans le sens de la pointe) et d'avoir davantage de TER en heures creuses ;
- de renouveler 8 km de voies et améliorer ainsi le confort sur toute la ligne ;
- de moderniser le fonctionnement de 5 passages à niveau en les automatisant. Deux d'entre eux auront un temps de fermeture plus court ;
- d'augmenter la vitesse jusqu'à 110 km/heure sur certains tronçons de la ligne ;
- de mettre en place une nouvelle signalisation permettant d'améliorer la régularité des trains.

En parallèle, SNCF Gares et Connexions en lien avec la Région et les collectivités locales en profitent pour réaliser d'autres travaux permettant :

- l'amélioration de l'accès à la gare de Mertzwiller par la création d'un parking de 80 places, une dépose minute et un abri fermé pour 18 vélos ;
- La reconfiguration du pôle gare d'Haguenau (allongement des quais, création d'une passerelle piétonne passe-quartier, reconfiguration complète du bâtiment voyageur, amélioration de la multimodalité...). Ces travaux se termineront après ceux de la ligne ferroviaire Haguenau-Niederbronn.

D'autres projets de création de parcs de stationnement et d'amélioration des accès aux gares sont actuellement en cours d'études sur les communes de Gundershoffen, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen et Schweighouse-sur-Moder.

Une enquête publique portant uniquement sur les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Haguenau-Niederbronn est programmée en fin d'année pour permettre à tous de s'informer de façon précise en consultant le dossier d'enquête. Le registre d'enquête publique disponible dans les mairies permettra de consigner les remarques.



Les travaux qui seront réalisés du 10 avril au 1^{er} septembre 2017 nécessitent la fermeture totale de la ligne pendant cette période. Les trains voyageurs seront substitués par des cars.

Vous aurez accès à une information régulière durant la phase préparatoire et la réalisation des travaux :

- sur internet : alsace.ter.sncf.com pour le trafic TER en Alsace
- par téléphone au 0 800 77 98 67 (appels gratuits) pour le TER Alsace (du lundi au vendredi de 06h30 à 19h30)
- par affichage dans les gares et points d'arrêts

D'un montant de 16,5 millions d'euros H.T, ce projet est financé par l'Etat (9,40 M€), la Région Grand Est (5,95 M€) et SNCF Réseau (1,15 M€).

AU FIL DES JOURS

Où en sont les travaux ?



Extension du gymnase

Un réseau enterré non répertorié sur les plans a entraîné des travaux imprévus. La météo favorable du début de l'automne a néanmoins permis d'avancer les travaux de gros œuvre dans les délais impartis.



Piste d'athlétisme

La 1^{ère} tranche des travaux de mise en œuvre du nouveau revêtement est terminée. La 2^{ème} partie sera réalisée en mai 2017.



Rue du Nord

Le nouvel aménagement de places de stationnement est achevé. La plantation des arbres d'alignement est prévue avant la fin de l'année.



Sentier du Grunélius

RÉALISÉ

Conseil Municipal des Jeunes

Pour une cour plus propre !

Après une séance éducative avec Mme Braun du SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères), les délégués de classe du primaire et les jeunes du CMJ ont imaginé des affiches pour inciter leurs camarades au maintien de la propreté dans la cour du Groupe Scolaire. Ceci avec le concours des services techniques de la ville qui les encouragent dans leur rôle d'ambassadeurs du tri. Ecol'oTri est né !

Des slogans pour mieux se comporter à l'école !

Comme indiqué dans le dernier numéro de Sources, des panneaux citoyens ont été implantés cet été dans la cour de l'école primaire. Ils sont forts appréciés par les élèves qui se promènent de panneau en panneau pour relire les textes de leurs camarades. Leur inauguration et celle du pôle de tri aura lieu très prochainement.



Une sortie récréative à Tépacap à Bitche

C'est avec grand plaisir que les jeunes se sont retrouvés au parc de loisirs Tépacap à Bitche pour un moment de détente. Pas si simple d'être à 6 mètres de hauteur ou de se diriger dans l'obscurité sans repères. Emotion et frissons garantis ! Certains, plus à l'aise, ont initié les novices à la tyrolienne et aux ponts de singe. Une autre sortie, plus sérieuse, les attend bientôt. Frédéric Reiss, Député de la circonscription, les invite à l'Assemblée Nationale en février. Une chance inespérée pour ces jeunes citoyens !



Le parcours famille de la Niederbronnaise

Il leur semblait évident d'apporter leur contribution à la manifestation La Niederbronnaise en juillet 2017. Les jeunes conseillers ont pris en charge l'élaboration du parcours famille. Leur projet de faire découvrir la ville aux familles se présentera sous forme de jeux. Après avoir arpenté les rues pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes se sont rendus à l'Office de Tourisme et aux archives de la mairie pour faire des recherches sur les lieux emblématiques de Niederbronn-les-Bains. Encore beaucoup de travail en perspective !

PAROLE AUX GROUPES

Groupe L'Avenir Ensemble

C'est un joli nom « Camarade »

Conseiller municipal durant 4 mandats dont 2 comme adjoint au Maire, Frédéric Pfalzgraf nous a quittés ce début novembre dans sa 93^{ème} année. C'était un homme de gauche, tout de conviction, d'intransigeance mais d'une grande humanité. Comme son ami Charles Thurwanger, ils étaient la mémoire vivante d'une gauche ouvrière, syndicale et politique. Me viennent deux souvenirs toujours présents :

Lors de la présentation des "Cybéliades" ils avaient été les deux seuls à mesurer avant tout autre, le gigantisme de ce projet et le risque financier pour notre ville. Projet que d'autres approuvaient, Conseil Général et Régional et surtout Collège de Niederbronn. Là, on montait même un spectacle présenté à LARC, on dansait, on chantait... "les CYBELIA-A-DES". La critique de ce projet au cœur des municipales de 1995 avait grandement décidé des élections. Avec lui, nous les 5 minoritaires avons publié le 1^{er} bulletin municipal annuel "Renouveau Municipal" forçant la municipalité à publier régulièrement "Flash-Infos" en place d'une seule et très volumineuse plaquette de fin de mandat. Aujourd'hui, bien en place, "Sources" est un magazine reconnu et apprécié.

Frédéric connaissait bien notre cité, du diamètre de chaque canalisation, hauteur des bordures de nos voiries, à chaque parcelle et essence forestière. Il connaissait bien le monde de De Dietrich, de l'artisanat, la vie et l'histoire partagée de ses concitoyens. Nous partageons l'ambition d'un Avenir Ensemble, d'une société plus juste et solidaire, d'une ville plus belle.... Adieu, cher Camarade.

Audrey Fest, Charles Gries, Nicole Armand, Jean Marie Burt, pour le groupe L'Avenir Ensemble

Groupe Nouvel Horizon

Plongés dans le tourbillon de la vie quotidienne au rythme des saisons et accaparés par la course à la performance, rares sont les moments où l'on prend véritablement le temps de s'arrêter, de souffler dans notre belle ville, Station Verte et hydrominérale, qui ne manque pas d'agrément à en croire les nombreux curistes et touristes rencontrés, sans compter la grande majorité des habitants...

Evidemment, pas question d'autosatisfaction ! Toujours avec humilité et beaucoup de travail, d'engagement, nous pouvons être fiers des nombreuses réalisations dans notre Cité, de sa capacité à innover, à construire, à intégrer, à protéger, et à partager (cf. différents chantiers : rue du Nord, sentier Grunélius, extension du gymnase...).

Pour l'année qui arrive, il nous restera encore à retravailler les manches ; nous ne sommes pas avares des efforts consentis et les engagements pris par notre groupe seront ainsi validés. Nous espérons aussi pouvoir compter sur la solidarité et l'implication de nos concitoyens pour éviter de trop nombreuses incivilités constatées ces derniers temps.

Nous pouvons être confiants en notre avenir grâce au dévouement inlassable et aux compétences des agents de nos services techniques, grâce à la cohésion et à l'esprit de responsabilité de nos élus, grâce aussi à la politique d'optimisation de nos dépenses malgré les baisses drastiques de l'Etat ! En réalisant un bon niveau d'autofinancement, au regard d'une situation économique encore bien délicate, nous nous donnons à cœur de poursuivre avec rigueur et détermination notre politique d'investissements.

NIEDERBRONN bouge avec VOUS et pour VOUS. ENSEMBLE nous écrivons DEMAIN.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous de joyeuses fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2017. Nous espérons que ce soit une année de paix et de respect que nous traverserons ensemble dans la bonne entente et la sérénité.

Bertrand Bucher pour le Groupe Nouvel Horizon

HISTOIRE

De Dietrich au Bureau Central

D'aucuns pensent que la dénomination "Bureau Central" proviendrait du fait que le bâtiment est situé au centre-ville de Niederbronn-les-Bains. Sa centralité est certes incontestable. Néanmoins, sa désignation vient plus sûrement de la fonction historique de l'édifice, longtemps propriété de la société De Dietrich. Jusqu'en 1998, date de sa vente à la ville, le Bureau Central désignait le siège social de l'entreprise qui y regroupait les bureaux administratifs de ses usines.

■ Remonter dans le temps pour mieux comprendre

En fait, son histoire, quoique incomplète par manque de documents d'archives, remonte dans le temps. A son époque déjà, Jean De Dietrich avait projeté de centraliser la gestion administrative de ses forges et usines du Jaegerthal, de Zinswiller, Niederbronn et Reichshoffen. La Révolution française passant par là, ses conséquences furent désastreuses pour la firme. Amélie de Berckheim, la jeune et courageuse veuve de Jean-Albert-Frédéric De Dietrich, réussit finalement à redresser l'entreprise, d'abord sous la dénomination Les Forges du Rhin. D'après Emile Mandel*, elle aurait fait construire aux alentours de 1810 un grand bâtiment administratif de 2 étages face à l'église protestante, et qui serait devenu plus tard la maison de maître (das spätere Herrenhaus). Serait-ce le château (Schloss) détruit en mars 1945 ? Emile Mandel mentionne ensuite assez paradoxalement un édifice à un étage dont le rez-de-chaussée aurait abrité les bureaux de l'entreprise, alors que l'étage aurait servi de logement au directeur. En 1834, nouvelle affectation avec le déménagement des bureaux dans une maison voisine (maison Pfitzinger). Enfin en 1883, le Bureau Central est nouvellement construit. On apprend qu'à cette occasion, la maison voisine de l'ancien notaire Demeuré a servi quelques années de logement au directeur général M. Bruneton, avant d'être détruite et remplacée par la Poste construite en 1891.

Un nouveau projet de siège social, à l'étude en 1932, est abandonné faute de trouver un terrain adéquat. Finalement agrandi en 1933 par l'entreprise Muller et quelque peu modifié depuis, avec notamment l'ajout d'un logement de fonction, le bâtiment est resté inchangé ces dernières décennies.

Aujourd'hui, il abrite les bureaux de la Communauté de Communes du pays de Niederbronn-les-Bains, du Trésor Public, d'un notaire, ainsi que les guichets de la CPAM et de plusieurs agences bancaire, immobilière et associative.

* Emile Mandel, *Historische Plauderei*, article paru dans le Bulletin du Club Vosgien en 1947.



Le Bureau Central de nos jours

Gérard Lincker, qui faisait fonction d'ingénieur sécurité, s'est occupé jusqu'à sa retraite en 1991 du patrimoine immobilier de la société De Dietrich. Durant les années de la reprise après la 2^{ème} guerre mondiale, il a maintes fois dû modifier la disposition intérieure des locaux du Bureau Central. Son équipe d'entretien a installé et déplacé des cloisons dans les vastes pièces afin de mettre à disposition du personnel de direction des bureaux plus fonctionnels. Gérard confirme qu'à part le logement du concierge, le Bureau Central n'était pas habité. Par contre, la demeure du Schloss était occupée jusqu'au début de la guerre par Frédéric, frère de Dominique de Dietrich.



Le bureau de Dominique de Dietrich s'ouvrait sur ce balcon dont la balustrade existait déjà en 1892



La fontaine à l'angle de l'immeuble coule à nouveau !



Une vue prise en novembre 1892 : au 1^{er} plan, le Bureau Central, puis le Schloss détruit par une bombe en mars 1945 ; au fond la mairie détruite également à la même période

■ De Patron kommt !

De 1951 à 1996, soit toute sa carrière, Christiane Bisser a travaillé en tant que secrétaire dans les locaux du Bureau Central (appelé AC, Administration Centrale dans le cadre de l'entreprise). Elle se souvient qu'au début, les sténo-dactylos et secrétaires étaient toutes installées dans la grande salle du rez-de-chaussée. Lorsque, dans les années 1950-1960, la voiture de Dominique de Dietrich, le PDG, débouchait au tournant du Sadal (l'actuel Café Central), le bruit courait dans les couloirs "de Patron kommt, de Patron kommt !" et instantanément l'entrée, les couloirs et l'escalier se vidaient. Il faut dire qu'à l'époque, pour transmettre les infos entre services, il fallait se déplacer, car les téléphones étaient encore rares et réservés aux "chefs". Le Patron connaissait chacun par son nom et s'intéressait aux familles de ses employés, mais il valait mieux être à son poste quand il venait.

Au fil des années, l'entreprise connut une forte expansion, entraînant plusieurs réorganisations des services. C'est ainsi qu'en 1967 la direction générale a été transférée au Château de Reichshoffen, suivie quelques années plus tard par le déménagement de la division équipements ménagers sur le site de Mertzwiller. A partir de là, seuls les services administratifs et commerciaux de la division équipements thermiques occupaient encore les locaux du Bureau Central. Entre 1992 et 1996, ils furent transférés à leur tour sur le site de Mertzwiller.

Sources remercie chaleureusement Christiane Bisser, Gérard Lincker, Henri Mellon et Jean Salesse pour leur aide, recherches et participation à la rédaction de cette page.



André Muller, directeur de division (3^{ème} à partir de la gauche) avec son service administratif et de gestion en 1989, devant le grand escalier au Bureau Central

CARACTERE CHRISTELLE MULARD

Oser sa vie

Après une année de vicariat au cours de laquelle elle a noué de solides liens avec la communauté protestante, Christelle Mulard a été officiellement installée dans ses fonctions de pasteur de la paroisse de Niederbronn-les-Bains le 30 octobre dernier.

Oser aller vers l'inconnu

Pourtant, rien ne prédestinait cette jeune femme dynamique à devenir pasteur. Elle est certes née dans une famille chrétienne, puisque ses parents, l'un catholique, l'autre protestant, sont engagés au sein de leur paroisse respective, mais Christelle ne s'est pas sentie une vocation pastorale durant sa jeunesse. "A 14 ans, j'ai fait ma confirmation comme tout le monde, parce qu'il fallait la faire. J'ai tout de même senti qu'il se passait quelque chose, sans pouvoir mettre de mot dessus." Les cours de philosophie qu'elle suit au lycée l'amènent à se questionner sur sa foi, sur ce que signifie être chrétien. Ayant démarré des études de lettres classiques à la fac, elle choisit finalement la théologie, autant pour continuer sa démarche de recherche personnelle que pour étudier le grec ancien qui, alors, la passionne. Cependant, la vocation pastorale ne lui apparaît pas telle une révélation. "Je n'avais aucune idée de la réalité du métier de pasteur, cela ne m'attirait pas, d'autant plus

que j'étais timide. Les choses se sont faites petit à petit. J'ai commencé par proposer des études bibliques dans ma paroisse d'origine. Au fil du temps je me suis sentie de plus en plus à l'aise." De quoi faire sienne cette citation de W.H. Murray : "Jusqu'au moment où on s'engage, il n'y a qu'hésitation"⁽¹⁾. La vocation pastorale de Christelle s'est ainsi tissée au fil de mille et une rencontres avec des pasteurs, des amis, des parents, des professeurs... et des textes aussi.

Oser essayer

Etudier les textes bibliques, c'est apprendre à articuler l'Écriture, les événements du monde et les situations de la vie dans une quête de sens et de cohérence. "Quand on est pasteur, on a un message à porter qui ne nous appartient pas. C'est intéressant de voir comment il est reçu durant le culte, en fonction du vécu de chacun." Son petit truc à elle est de rendre les choses accessibles aux tout-petits, "qu'ils soient tout-petits par l'âge ou sur le chemin de la foi". Iris, sa fille de 4 ans, l'y aide sans doute à sa façon. "C'est difficile de trouver un équilibre entre vie professionnelle et familiale, car le métier demande une grande disponibilité. Alors je suis souvent amenée à expliquer à ma fille ce que je fais, en utilisant des mots simples pour qu'elle comprenne." Un métier qui demande de ména-



ger du temps pour soi, sa famille et ses amis. Car, comment rester disponible pour les autres sans être attentif à soi-même ? Membre de droit du conseil presbytéral de la paroisse, Christelle y a très vite trouvé sa place. "Ce sont des gens très ouverts, ayant la volonté de donner du sens à ce qu'ils font, plutôt que d'agir par habitude. C'est très motivant et ça facilite la mise en place de nouvelles pratiques."

Oser s'engager

A l'heure où 6 postes pastoraux sont supprimés chaque année à l'UEPAL (Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine),

l'engagement de laïcs disponibles et motivés devient un pilier de la vie paroissiale. Le consistoire de Niederbronn-les-Bains dispose pour le moment encore d'un pasteur dans chacune des 6 paroisses qui le composent, mais ils devront à l'avenir se relayer auprès des paroisses voisines vacantes. Quant aux paroissiens protestants de Niederbronn-les-Bains, ils sont heureux d'avoir trouvé en Christelle une personne à leur écoute et un pasteur à la foi contagieuse.

(1) The Scottish Himalayan Expedition, J.M. Dent & Sons LTD, 1951

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les Trèfles

On a tout à gagner à travailler ensemble !

Créée en 2014 et présidée par Denis Thierse, l'association des commerçants et artisans niederbronnais les Trèfles regroupe 26 enseignes de la ville. Association fédératrice des commerces de proximité, elle est un des piliers de l'animation de la cité thermale.

La volonté mutuelle des commerçants souhaitant travailler ensemble et celle de la municipalité à la recherche d'un interlocuteur privilégié pour soutenir le dynamisme économique de la ville est à l'origine de la création des Trèfles. L'association permet aujourd'hui aux enseignes de coordonner leurs actions.

C'est ainsi que les Trèfles organisent des animations à l'occasion des soldes, des fêtes de Pâques ou encore de la journée du commerce de proximité. Nouveauté cette année, ils ont aussi installé des stands place du Bureau Central, pour montrer aux passants la diversité de leur savoir-faire. L'association participe activement à plusieurs événements phares organisés par la ville ou l'Office de Tourisme : le Congrès national des Stations Vertes en 2015, le Mois de l'Europe, les 90 ans de la station hydrominérale, la Nuit Artisanale, le marché de Noël, pour ne citer qu'eux. "On a la chance de travailler dans une ville dynamique avec des gens à l'écoute. Nous profitons des manifestations prévues au calendrier pour nous faire connaître et aller vers les gens. La Nuit Artisanale, c'est plusieurs milliers de personnes chaque année quelle que soit la météo. On a

tout à gagner en ouvrant nos commerces à cette occasion. Les gens regardent nos stands, achètent ou reviennent quelques jours plus tard. Cela nous fait aussi connaître sur le long terme", explique Denis Thierse. Car le mot d'ordre des Trèfles, c'est bien l'animation. "Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement de vendre un produit, c'est de contact et de chaleur humaine que les gens ont aussi besoin. Connaissant nos clients, nous leur apportons un véritable service personnalisé. C'est un plus par rapport aux sites internet marchands ou à la grande distribution. On ne peut plus vraiment parler de clientèle fidèle, alors il faut se faire connaître. Et bien sûr, ne pas décevoir les nouveaux clients."

Pour motiver les commerçants dans cette démarche et leur prouver qu'il suffit bien souvent d'un peu d'imagination, les Trèfles organisent un concours de décoration des vitrines à l'occasion des fêtes de fin d'année, sur le thème du Noël d'antan⁽¹⁾. Ce concours est soutenu par la ville et l'Office de Tourisme. Les commerces sont ouverts jusqu'à 18h les 3 premiers dimanches de l'Avent. "Nous souhaitons faire venir ou revenir les clients dans les commerces de proximité. Ensemble, nous voulons être acteurs de la vie de notre ville et de notre région."

(1) Thème du marché de Noël organisé par l'Office de Tourisme. En 2015, le concours a été gagné par la boutique Tendances N



Pour lancer les festivités du 90^{ème} anniversaire du classement de la ville en station hydrominérale, l'association Les Trèfles a invité les Niederbronnais à poser pour une photo de groupe originale. Beau succès pour cette initiative puisqu'une centaine de personnes s'est réunie place du Bureau Central le 10 juin 2016.

